COLLECTIF POUR LA DÉFENSE DE LA CONFORMITÉ

Communiqué de presse suite à la conférence de presse du 5 avril



Paris, le 6 avril 2017

Le mercredi 5 avril, la position commune des membres du **collectif pour la défense du principe de conformité (près de 40 organisations jusqu'ici)** a été exprimée avec clarté lors d'une conférence de presse.

Jean-Michel Delannoy président de FELCOOP, Davide Vernocchi président de la fédération italienne CONFCOOPERATIVE, Cirilo Arnandis président de la fédération espagnole COOPARATIVAS ACRO-ACROALIMENTARIAS, Dominiek Keersebilk de la coopérative belge REO représentant le directeur général Paul Demyttenaere, Louis-Daniel Bertome président de la Chambre d'agriculture de la Martinique, Eric de Lucy président de l'UCPBAN ont réaffirmé leur position :

Le principe d' « équivalence », dont bénéficient les producteurs de Bio des pays tiers et admis par la réglementation européenne, met en danger l'avenir de toute l'agriculture communautaire!

En effet, en France comme en Europe, on peut faire confiance à l'agriculture biologique. Mais que sait-on des produits Bio importés des pays tiers ?

Pourquoi les agriculteurs des pays tiers, exportant vers la communauté européenne, ne sont-ils pas soumis aux mêmes obligations que les agriculteurs européens ?

Notre collectif rappelle que seule la stricte conformité aux normes européennes apporte aux consommateurs la garantie de qualité et de fiabilité de l'appellation Bio.

La notion vague d'équivalence permet, pour les pays tiers, des pratiques prohibées en agriculture européenne. Comment comprendre que certains produits phytosanitaires, pourtant interdits d'usage pour les producteurs communautaires, soient autorisés aux agriculteurs des pays tiers en application du principe d'équivalence!

Les partisans du maintien de ce principe d'équivalence opposent qu'il est reconnu par la réglementation européenne! Nous leur répondons que ce principe d'équivalence créé un laxisme règlementaire qui profite aux pays tiers au détriment des agriculteurs européens!

À terme, l'équivalence conduira à la disparition du Bio européen au profit de l'importation de produits Bio.

Nous ajoutons qu'il est indispensable que Bio et bonnes conditions sociales aillent de pair! Comment garantir aux producteurs européens de produits Bio une concurrence loyale avec les producteurs de Bio des pays tiers qui sont loin d'avoir à respecter les mêmes obligations en terme social?

Cette inégalité de traitement induite par le principe d'équivalence représente un danger pour les agriculteurs européens qui ont déjà le plus grand mal à valoriser leurs standards de production, pourtant aujourd'hui les plus élevés du monde. C'est une grave distorsion de concurrence.

Ce système s'avère également trompeur pour le consommateur qui ne peut pas, dans le cadre de la réglementation actuelle, identifier le Bio respectant les strictes conditions imposées aux agriculteurs européens.

Il est urgent d'agir car au niveau européen les discussions sont en cours sur la réglementation!

Les consommateurs européens ont droit à la transparence. Les agriculteurs européens ont droit à une concurrence équitable.

Nous réclamons un changement de la réglementation qui doit dorénavant établir comme seule règle possible la conformité c'est-à-dire pour tous les agriculteurs les mêmes obligations que celles imposées aux agriculteurs de l'Union Européenne.

Le Collectif pour la Conformité

Le Collectif pour la Conformité











































































Agrial - REO, coopérative Belge - CIRAD Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement - UCPBAN Union des Croupements de Producteurs de Bananes de Cuadeloupe et Martinique - Perlim vergers responsables - FELCOOP Fédération Française de la Coopération Fruitière, Légumière et Horticole - CONFCOOPERATIVE Confédération des coopératives italiennes - ANPP Association Nationale Pommes Poires - Banamart Les producteurs de bananes de la Martinique - Coop de France - ARIFEL Interprofession Fruits et Légumes Réunion - COOPARATIVAS ACRO - ACROALIMENTARIAS Fédération des coopératives espagnoles - Les Jardins des Hauts de France - APEB Association des producteurs européens de bananes - Forum Phyto - FDSEA Martinique - Savéol - Légumes de France - CPLM Croupement des Producteurs de Légumes de La Manche - Blue Whale - CESBA producteurs de bananes de Madère - ARIBEV Interprofession Lait et Viandes de la Réunion - ARIV Interprofession volailles Réunion - Conserves du Card - Teraneo Coopérative de fruits et légumes des Pyrénées-Orientales - Les Vergers de Lorraine - Association portugaise d'agriculture biologique - France Endive - LPC Les Producteurs de Cuadeloupe - Unicoque Noisettes et Noix de France - Les Vergers d'Anjou - Parc Naturel régional du Vercors - Cofruid'oc - CEFeL Couvernance Economique des Fruits et Légumes - ASPROCAN Les producteurs européens de bananes - Fruits du Monde - Quercy Soleil - Fedom Fédération des entreprises d'outre-mer.